

## SUR LA CORRECTION DOXASTIQUE COMME IDÉAL DE LA RAISON

Davide Fassio

(Université de Zhejiang)

### Introduction

Cet essai porte sur un sujet sur lequel le travail de Pascal Engel s'est concentré durant ces dernières années : les normes de la croyance. Dans une publication récente (Engel 2013a), Engel discute de façon approfondie l'idée que la vérité est le standard de correction de la croyance. Un débat de longue date concernant la notion de correction doxastique porte sur la manière d'interpréter cette propriété lorsqu'elle est attribuée à une croyance. Comme beaucoup d'autres philosophes, Engel interprète cette propriété comme étant normative : « une croyance est correcte parce qu'elle est gouvernée par un standard ou une norme constitutive, qui est la vérité » (*ibid.*, 199). Son article tente de répondre à la question spécifique de la forme que devrait prendre une explication normative de cette propriété. La correction doxastique doit-elle être comprise comme une propriété déontique, comme la permission ou l'injonction de croire seulement ce qui est vrai ? Ou bien comme une propriété évaluative, comme un type spécifique de bonté ? Engel suggère de concevoir la norme de la correction comme un *idéal de la raison*. Il soutient que cette interprétation de la norme de correction de la croyance répond aux principales objections soulevées contre la position normativiste à propos de la croyance.

Conor McHugh (2017) a récemment critiqué la suggestion d'Engel consistant à concevoir la correction doxastique comme un idéal. McHugh suggère que nous devrions plutôt concevoir cette propriété comme une propriété normative *sui generis*, qu'il appelle adéquation (en anglais, « fittingness »). L'objectif principal de cet essai est d'évaluer la position d'Engel et la critique de McHugh. Dans la section §1, j'introduis et explique plus en détail l'interprétation de la correction doxastique donnée par Engel en termes d'idéal de la raison, et les raisons qu'il avance en faveur de cette interprétation. Dans la section §2, je défends la proposition de Engel contre les objections de McHugh. Dans la section §3, j'examine également l'hypothèse alternative de McHugh consistant à concevoir la correction doxastique comme adéquation, et je soutiens qu'elle est moins prometteuse que celle d'Engel car la proposition de McHugh est affectée par certains problèmes sérieux que celle d'Engel évite facilement. Dans la section §4, je considère quelques problèmes potentiels pour l'interprétation de la correction doxastique suggérée par Engel. En parti-

culier, je soutiens qu'une interprétation déontique a des avantages non négligeables par rapport à l'interprétation en termes d'idéal de la raison. Les problèmes que je soulève ne sont pas des objections décisives, mais plutôt des difficultés qu'il serait préférable de voir traitées dans une théorie complète de la correction doxastique conçue comme idéal.

### **1. La correction doxastique comme idéal de la raison**

L'idée selon laquelle les croyances peuvent être évaluées selon un standard de correction est généralement considérée comme une platitude : une croyance est évaluée comme correcte lorsqu'elle est vraie et incorrecte lorsqu'elle est fausse. Beaucoup de philosophes ont interprété la correction doxastique comme une propriété normative et l'ont considérée comme la dimension centrale selon laquelle nous évaluons les croyances.<sup>1</sup> Ils soutiennent que le standard de correction doxastique est l'expression d'une norme de vérité régissant de manière constitutive l'attitude qu'est la croyance. Cela signifie qu'il fait partie de l'essence de l'attitude de croyance (ou du concept de croyance) que cette norme régit cette attitude. En d'autres termes, une attitude qui n'est pas régie par cette norme, et donc qui n'est pas jugée correcte si elle est vraie et incorrecte si elle est fausse, ne peut pas être (ou être conçue comme) une croyance. Elle doit nécessairement être un autre type d'attitude.

L'hypothèse qu'il existe une norme de vérité constitutive de la croyance a été utilisée pour expliquer plusieurs aspects et propriétés des croyances. Par exemple, cette norme jouerait un rôle explicatif fondamental dans la dérivation d'autres normes épistémiques (normes de justification, de rationalité et de fiabilité). Une telle norme pourrait expliquer pourquoi des considérations relatives à la vérité d'une proposition peuvent justifier et rationaliser la formation et la révision des croyances. Une telle norme permettrait aussi d'expliquer la difficulté ou l'impossibilité de croire à volonté. Si les croyances impliquent de manière constitutive une norme de vérité, les seules considérations pertinentes pour former et maintenir une croyance seraient celles conformes à cette norme ; c'est-à-dire des considérations relatives à la vérité. Croire à volonté serait donc soit impossible, soit très difficile. L'hypothèse d'une norme de vérité pourrait expliquer d'une façon similaire certains aspects de la phénoménologie de la délibération doxastique (à savoir, la délibération concernant ce qu'il faut croire). L'un de ces aspects est la force motivationnelle des considérations évidentielles dans les contextes délibératifs. En par-

---

1 Voir, par exemple, Boghossian 2003 ; Engel 2004; Gibbard 2005; McHugh 2012, 2014; Shah 2003 ; Shah & Velleman 2005 ; Wedgwood 2002, 2013 ; Whiting 2010. Voir Fassio 2015 pour un aperçu des positions de ces auteurs.

ticulier, selon Shah (2003) et Shah et Velleman (2005), une norme de vérité peut expliquer pourquoi lorsqu'un agent délibère sur la question de savoir s'il faut croire ou non une proposition donnée, seules des considérations relatives à des preuves ou données relatives à la vérité de la proposition concernée peuvent être traitées comment des raisons de croire. Cette norme de vérité pourrait également expliquer l'absurdité des énoncés et pensées mooréens – des phrases et pensées ayant la forme « Je crois que  $p$ , mais  $p$  n'est pas le cas ». Bien que ces phrases ne soient pas contradictoires en soi, si elles sont affirmées, elles paraissent étranges et absurdes. Comme le fait remarquer Moore (1942, p. 543), ce fait semble montrer que l'attribution d'une croyance à la première personne comporte une norme implicite relative à la vérité de la proposition crue. Cela expliquerait pourquoi ceux qui affirment des énoncés mooréens semblent se contredire.

Quand les philosophes disent que la correction doxastique est une propriété normative, ils pensent en gros qu'une croyance incorrecte est une croyance erronée ou défectueuse, qui mérite d'être critiquée. Si un agent rationnel découvre qu'une de ses croyances est incorrecte, il ne peut rester indifférent à cela. Au contraire, il doit réviser cette croyance. De même, quelqu'un donnant un conseil sincère à propos de ce que l'on doit croire suggérera de croire ce qu'il tient pour vrai, supposant par là qu'une croyance correcte est ce que l'on doit croire.<sup>2</sup>

Quel genre de propriété normative est la correction doxastique ? Il y a dans la littérature un désaccord important sur la façon de répondre à cette question. Certains philosophes ont interprété la correction comme une propriété déontique – une propriété du même type que les devoirs, les obligations, les engagements, les droits et les permissions.<sup>3</sup> Selon cette interprétation, la correction doxastique serait similaire à la correction morale d'un certain acte ou comportement, ou à la correction règlementaire d'un mouvement donné d'une pièce dans le jeu d'échecs. Le standard de correction doxastique exprimerait une norme déontique. Cette norme prescrirait, permettrait ou interdirait certaines choses et guiderait notre conduite dans des pratiques telles que la délibération

---

2 Ma discussion dans cet article assume de façon hypothétique la position adoptée par défaut dans la littérature selon laquelle la correction doxastique est une évaluation normative. C'est également la position assumée dans les textes de Engel et McHugh discutés dans cet article. Il faut mentionner que tous les philosophes ne sont pas d'accord sur l'affirmation selon laquelle la correction doxastique exprime une propriété normative. Quelques philosophes ont soutenu que tous les usages de « correction » ne sont pas normatifs, et que cela n'est pas le cas quand la correction est attribuée à des croyances. Voir, par exemple, Glüer and Wikforss 2009, Gaultier 2019. Merci à un évaluateur anonyme de m'avoir rappelé ce point important. Comme dans les articles de Engel et McHugh, le lecteur est donc enjoint à lire comme hypothétique mon affirmation selon laquelle la correction doxastique est une propriété normative.

3 Par exemple, Boghossian 2003 ; Gibbard 2005 ; Shah 2003 ; Wedgwood 2002.

doxastique et le raisonnement théorique. D'autres auteurs ont interprété la correction doxastique comme une propriété évaluative, comme un type de bonté ou de succès.<sup>4</sup> Les partisans de cette position interprètent généralement cette propriété comme une sorte de valeur attributive. Par exemple, un couteau, en vertu du fait d'être ce type spécifique d'objet, peut être évalué comme bon ou mauvais selon la façon dont il remplit sa fonction de couper ; de même, cacher un objet consiste en partie en un type d'acte qui peut être évalué selon qu'il atteint ou non son but essentiel, à savoir ne pas être trouvé par quelqu'un. De la même manière, une croyance, en vertu du fait d'être le type spécifique d'attitude qu'elle est, aurait un but ou une fonction intrinsèque et constitutive, et pourrait être évaluée comme correcte (bonne) ou incorrecte (mauvaise) selon qu'elle atteint ou non ce but. D'autres philosophes, enfin, considèrent la correction doxastique comme une norme *sui generis*.<sup>5</sup>

Engel plaide en faveur d'une nouvelle interprétation de la normativité de la correction doxastique. Il interprète cette propriété comme un *idéal de la raison*. Engel soutient qu'une telle interprétation permet d'éviter certaines des principales critiques soulevées contre d'autres interprétations normatives de la correction doxastique, et en particulier contre l'interprétation déontique, qui est la plus populaire.

Engel nous invite à penser au standard de correction de la croyance comme à une idéalisation. Il écrit :

[I]déalement on doit croire ce qui est vrai, bien que nous ne soyons pas nécessairement à la hauteur de cet idéal [...]. La norme de vérité pour la croyance nous dit ce que la croyance juste exige, mais elle ne prescrit pas que nous devions croire ce qui est vrai et seulement ce qui est vrai. Les idéaux épistémiques, comme les idéaux moraux, ne nous disent pas nécessairement comment penser ou agir. (*Ibid.*, 204)

Interprété comme un idéal, le standard de correction ne fournit pas de guidage déontique – il ne vise pas à motiver nos délibérations de la façon typique des obligations et interdictions, c'est-à-dire en exigeant notre obéissance à une prescription ou un impératif (« crois seulement le vrai ! »). Au contraire, comme d'autres idéaux (par exemple, les idéaux moraux), il nous dit ce qu'un agent idéalement rationnel croirait dans des circonstances idéales. Les idéaux ne sont pas de simples évaluations : ils partagent avec les normes déontiques le fait d'avoir un type spécifique de force motivante et directive qui

---

4 Lynch 2009 ; McHugh 2012; Sosa 2007 ; Thomson 2008 ; Fassio 2012.

5 McHugh 2014; Rosen 2001.

s'exerce sur nous. Cependant, à la différence des normes déontiques, les idéaux ne nous motivent pas en nous obligeant à agir ou à croire d'une certaine manière et en nous interdisant de violer certaines obligations. Le type de motivation découlant des idéaux ne relève pas de l'obligation, contrairement aux normes déontiques. Si nous ne parvenons pas à satisfaire ces idéaux, nous ne sommes pas considérés coupables et blâmables d'avoir enfreint une norme. Bien plutôt, les idéaux décrivent des situations abstraites qui peuvent se réaliser seulement « en principe » (*ibid.*, 209) et renvoient à des agents parfaitement rationnels, des saints moraux, des logiciens parfaits capables de croire toutes les conséquences de leurs croyances, etc. Ces idéaux ne sont souvent pas réalisables par des êtres humains, avec leurs limitations physiques et psychologiques. Ces modèles font abstraction des limites contingentes de nos capacités cognitives et environnementales. Pour cette raison, les idéaux échouent parfois à nous mener à leur réalisation complète. Cependant, ils peuvent diriger nos actions et nos attitudes vers une approximation des conditions idéales. Ils fonctionnent comme des paradigmes dont nous sommes motivés à nous approcher aussi près que possible, mais nous ne sommes pas blâmables ou coupables de ne pas les atteindre.<sup>6</sup>

Il vaut la peine de relever que l'invocation d'idéaux pour expliquer la normativité épistémique n'est pas nouvelle dans la littérature. Comme le remarque Engel lui-même, Kornblith (2001) défend une théorie similaire de la normativité épistémique. Kornblith décrit bien le type de guidage qu'impliquent les idéaux :

Un idéal humain approprié doit d'une certaine manière être sensible aux capacités humaines. Les idéaux sont censés jouer un certain rôle dans l'orientation de l'action, et un idéal qui ne tient pas compte des limitations humaines perdrait ainsi sa capacité à jouer un rôle constructif de guide de l'action. En même temps, nos idéaux ne peuvent pas être si étroitement liés à ce que les individus sont capables de faire qu'ils nous empêcheraient de reconnaître que certaines personnes sont parfois incapables de fonctionner de manière idéale. Il y a un espace considérable entre ces deux extrêmes, et c'est là que l'on peut trouver des idéaux raisonnables. (2001 : 238)

Kornblith défend une interprétation de la normativité épistémique comme idéal pour traiter de la question du volontarisme épistémique – c'est à dire, la question de savoir si l'on a un contrôle volontaire de nos croyances, et si oui quel type de contrôle. L'appel aux idéaux permet de reconnaître à la normativité épistémique un rôle de motivation et

---

6 Sur le genre de guidage impliqué dans les idéaux voir, par exemple, Talbot 2016 : 380-381.

de guide que de simples interprétations évaluatives ne peuvent pas avoir, tout en admettant que les « oughts » découlant d'idéaux épistémiques n'exigent pas un contrôle volontaire direct de nos croyances.

Nous trouvons aussi des appels fréquents aux idéaux dans l'épistémologie formelle, où la nature extrêmement abstraite et idéalisée des normes épistémiques semble exclure la possibilité de les concevoir comme des prescriptions que tout être humain est tenu de suivre.<sup>7</sup> Voici comment Kyburg conçoit le rôle des normes régissant les croyances rationnelles :

Pour tout idéal régulateur, nous avons besoin d'une théorie nous indiquant un standard permettant la critique et l'amélioration de nos croyances actuelles [...] ; mais nous avons aussi besoin d'une théorie qui aille au-delà de ce que nous – ou même des experts – nous avérons faire. Il n'y a aucun mal à avoir un idéal qui puisse seulement être approché. (1983 : 233)

L'originalité de la contribution de Engel réside dans l'application de cette idée générale à la question spécifique de la nature normative de la correction doxastique et au débat contemporain sur la norme de la croyance. Engel soutient que si nous interprétons la correction doxastique comme un idéal, nous pouvons éviter certains problèmes pressants affectant d'autres théories normatives de la correction doxastique. Ces problèmes concernent la capacité d'une norme de vérité à guider les agents.

Nous pouvons distinguer au moins deux problèmes qui concernent le guidage. Le premier problème est le plus général. Il est relatif à la faillibilité de nos facultés cognitives. Nous pouvons bien faire de notre mieux pour ne former que des croyances vraies – dans les processus de régulation des croyances, nous pouvons ainsi essayer de nous assurer que nous ne formons que des croyances conformes aux données dont nous disposons –, mais cela ne garantira jamais que nos croyances ne seront pas fausses. Les données peuvent être trompeuses. Il est de la nature même de la vérité d'être potentiellement inaccessible et non transparente au sujet. Il y a inévitablement des cas dans lesquels on n'est pas en mesure de croire ce qui est vrai ou de ne pas croire ce qui est faux. Si tel est le cas, il n'est pas évident que nous puissions suivre une norme exigeant de nous de faire une chose que nous pourrions ne pas être en mesure de faire. Une norme de vérité semble violer des versions plausibles du principe selon lequel « devoir » implique « pouvoir ». Si les normes impliquent la capacité réelle à s'y conformer, alors la vérité n'est pas un bon candidat au titre de norme de la croyance. En réponse à cette idée, on peut

---

<sup>7</sup> Voir, par exemple, Christensen 2004 ; Ellis 1979 ; Kyburg 1983 ; Staffel 2015.

cependant envisager de faire appel à des normes subjectives dérivées (par exemple, à une norme de respect de l'évidence ou des données) permettant aux agents d'être guidés dans des situations d'information partielle.<sup>8</sup> Mais comme le note Engel, la norme de vérité et les normes subjectives peuvent toujours entrer en conflit. Cela arrive dans tous les cas où nous possédons des preuves solides mais trompeuses à l'appui d'une proposition. Dans de tels cas, peu importe la norme que nous avons choisi de suivre, nous priverons l'autre norme d'autorité normative.<sup>9</sup>

Un deuxième problème lié au guidage est plus spécifique. Pour suivre une norme qui exige de ne croire que la vérité, il faut d'abord être capable d'identifier si une proposition donnée est vraie. Mais si l'on identifie une proposition comme vraie, alors on y croit. Il serait impossible de suivre la prescription sans déjà croire cette proposition. Cela rendrait la prescription vaine.<sup>10</sup>

L'interprétation d'Engel de la norme de vérité comme idéal de la raison a les ressources pour éviter ces problèmes. Comme je l'ai dit plus haut, les idéaux ne sont pas des prescriptions ou des impératifs. Ils peuvent servir de guides pour nos croyances en indiquant des conditions idéales qu'on peut s'efforcer d'approcher, que ces conditions soient ou non réalisables. L'idéal épistémique indique que les croyances des agents idéaux sont vraies mais ne nous dit pas « quelles sortes de croyances on doit avoir avant d'appliquer la norme, ni quel genre de croyance on doit avoir une fois qu'on l'a appliquée. [L'idéal] est aveugle à la psychologie des agents. En ce sens, il n'a pas besoin d'expliquer ni de guider la formation de nos croyances » (*ibid.*, 209). La direction que fournit la norme de vérité ainsi conçue est indirecte. Si quelqu'un croit ce que ses données partielles mais trompeuses indiquent, il n'est pas coupable de violation d'une norme. Au contraire, en croyant ce qui est soutenu par ses données, le sujet tente d'atteindre l'idéal épistémique de vérité. Bien que cet agent ne satisfasse pas les standards épistémiques idéaux, il est adéquatement sensible à l'idéal en question dans la mesure où il s'efforce de s'en rapprocher suffisamment et dans la mesure où ses capacités le lui permettent. Comme Kyburg l'observe dans le passage cité ci-dessus, il n'y a pas de mal à avoir un idéal qui peut seulement être approché.

En outre, comme de nombreux auteurs l'ont remarqué, contrairement aux normes, les idéaux n'impliquent aucune contrainte d'accessibilité ou de capacité. Beaucoup d'idéaux ne sont pas réalisables par des agents ordinaires (Talbot 2016 : 380). Comme l'observe

8 Boghossian 2003 ; Engel 2007; Gibbard 2005; Wedgwood 2002, 2013.

9 Ce point a été souligné avec force par Gibbons 2013.

10 Engel 2013b; Glüer & Wikforss 2009 ; Steglich-Petersen 2010 ; Wedgwood 2013.

Smithies (2012 : 7-8), nous ne sommes pas obligés d'atteindre des idéaux. Nous devons simplement nous en rapprocher le plus possible, et dans la mesure où nous sommes capables de le faire. Selon Smithies, « les idéaux n'ont pas besoin d'être humainement réalisables. Les idéaux épistémiques – comme les idéaux de moralité, de compréhension scientifique ou propres aux échecs – peuvent dépasser nos capacités humaines limitées. Par conséquent, les limites de nos capacités doxastiques ne viennent pas contraindre l'idéal épistémique, mais seulement la mesure dans laquelle nous sommes capables de nous rapprocher de l'idéal » (ibid., 8).<sup>11</sup>

## **2. Objections de McHugh et réponses**

Conor McHugh (2017) a récemment critiqué l'interprétation d'Engel de la correction doxastique comme idéal de la raison. McHugh suggère que nous devrions au contraire le concevoir comme une propriété normative *sui generis*, qu'il appelle « adéquation » (en anglais, « fittingness »). Dans cette section, je présente les objections de McHugh à la théorie d'Engel et fournis quelques réponses possibles à ces objections.

La première objection de McHugh porte directement contre l'idée que croire des choses fausses constitue un échec de la raison. Selon McHugh,

« les croyances fausses ne semblent pas toujours constituer un échec ou un défaut. Dans une situation où les données sont trompeuses, croire que ce qui est faux peut être parfaitement raisonnable et rationnel. Il semble que, loin que la croyance vraie soit un idéal de raison, ce que la raison [...] vous dit de faire, c'est de croire selon vos données » (2017 : 1458).

Je ne trouve pas l'objection de McHugh très convaincante. Je pense qu'elle confond standards de rationalité et idéaux de la raison. Engel ne nie pas qu'il existe un sens de « rationalité » d'après lequel croire une proposition fausse soutenue par des données trompeuses n'est pas déraisonnable ou irrationnel. Croire des choses fausses est parfois parfaitement raisonnable. Ainsi, selon Engel, l'agent raisonnable formant une fausse croyance parce qu'il y est motivé par des données trompeuses est guidé par l'idéal de n'avoir que de vraies croyances et essaye d'approcher cet idéal en formant des croyances d'après les données dont il dispose. Les données sont des indices de la vérité d'une proposition. Si  $p$  est une donnée en faveur de  $q$ , alors  $p$  rend  $q$  vraisemblable (voir par exemple Parfit 2011 : 47). Toute tentative de s'approcher de l'idéal de vérité doit né-

---

<sup>11</sup> Voir aussi Christensen (2004 : 162) pour des remarques similaires.



cessairement passer par ce que l'on tient pour être des indices de ce qui est vrai. Bien sûr, dans certains cas, de tels indices peuvent être trompeurs. Les agents peuvent alors échouer à atteindre les idéaux concernés, mais cela ne les rend pas déraisonnables. De plus, contrairement à ce que dit McHugh, il semble indéniable qu'un agent épistémique idéal ne se trompe pas. Croire en accord avec des données trompeuses est bien sûr rationnel, mais cela ne saurait constituer un idéal épistémique. L'idéal est de ne pas se tromper, c'est-à-dire de croire la vérité. La seule façon d'essayer de se conformer à cet idéal est d'être raisonnable. Croire des choses allant à l'encontre des données manifesterait un manque de sensibilité et d'aspiration à l'idéal.

Je pense que le point soulevé par McHugh, loin d'être problématique pour l'interprétation d'Engel, met en évidence un avantage important de celle-ci. Concevoir la correction doxastique comme un idéal plutôt que comme une norme déontique n'a pas pour conséquence indésirable de rendre critiquable et blâmable un agent qui, bien qu'il soit tout à fait raisonnable, n'atteint pas l'idéal. Une conception déontique de la correction doxastique considère un agent qui est tout à fait raisonnable et sensible aux données, mais qui finit par croire une chose fausse, comme quelqu'un qui devrait être excusé d'avoir violé la norme (en ayant cru le faux).<sup>12</sup> Cela ne semble pas tout à fait juste. Être raisonnable et conformer ses croyances aux données semble avoir un statut véritablement positif, qui n'est pas réductible à celui des fautes excusables. Une interprétation de la correction doxastique comme idéal évite ce problème. Échouer à atteindre un idéal ne signifie pas toujours qu'il y ait faute, bien qu'il soit préférable d'atteindre l'idéal. Quelqu'un qui essaye de posséder des traits de caractère typiques d'un idéal moral tel que la générosité ou le sacrifice de soi, mais qui n'arrive pas à atteindre cet idéal en raison de limitations humaines inévitables (telles celles de son caractère), ne doit pas être considéré comme fautif. Au contraire, sa tentative doit être louée, et son échec ne doit pas être considéré comme une chose à excuser. Dans un modèle normatif fondé sur des idéaux, la rationalité et la sensibilité aux données demeurent des évaluations pleinement positives en tant que manifestations de notre aspiration à atteindre l'idéal, même si l'on peut ne pas atteindre cet idéal en raison de certaines limitations cognitives inévitables.

McHugh anticipe cette réponse. Il note que si l'idéal de la raison est supposé jouer un rôle évaluatif simplement surrogatoire, alors échouer à satisfaire l'idéal « n'implique pas de se tromper et n'est normalement pas un motif de critique sérieuse ou de blâme » (2017 : 1458). Mais McHugh soutient que « si la fausseté d'une croyance peut ne pas être

---

12 Voir par exemple Littlejohn, forthcoming ; Williamson, forthcoming.

blâmable et ne pas donner prise à la critique, elle implique néanmoins qu'il y a eu erreur, ce qui semble être le genre de chose dont nous devrions nous soucier et que nous devrions rectifier dès lors que nous prenons conscience de l'erreur en question. Croire une chose fausse ce n'est pas simplement manifester notre inévitable faillibilité et imperfection humaine. Cela semble avoir plus de poids que cela » (*ibid.*). Je suis d'accord avec certaines des remarques de McHugh. J'y reviendrai dans la prochaine section quand j'examinerai quelques problèmes potentiels concernant la position d'Engel. Qu'il me soit permis cependant de noter ici que la réponse de McHugh semble contredire la position qu'il défend selon laquelle la raison nous oblige à croire selon les données, et qu'il n'y a rien de mal dans une fausse croyance qui est suffisamment soutenue par les données<sup>13</sup>.

La deuxième objection de McHugh à la thèse d'Engel est que la correction doxastique est une propriété non gradable de croyances particulières et non de systèmes de croyances. Les croyances ont ou n'ont pas cette propriété. Au contraire, les idéaux sont généralement des choses que nous pouvons être plus ou moins proches de réaliser et dont nous essayons de nous approcher. Sur ce point, je ne suis tout simplement pas d'accord avec McHugh pour dire que notre approximation des idéaux est nécessairement gradable. Cela dépend de l'idéal concerné. Par exemple, le respect de la propriété légitime d'autrui est généralement considéré comme un idéal moral (voir Chrisman 2008 : 12). Nous satisfaisons l'idéal relatif à ce qui relève de la propriété d'un individu si nous respectons cette propriété, c'est-à-dire si nous ne lui volons pas les choses qui en relèvent. Voler est une propriété non-gradable : soit on vole une chose, soit on ne la vole pas. Le respect de la propriété de quelqu'un est une propriété particulière comme l'est celle d'être vraie pour une croyance. Tout comme nous pouvons juger correct le respect de la propriété de quelqu'un, nous pouvons juger correcte une croyance vraie en une proposition particulière. Je ne vois pas de différence significative entre les deux cas.

### 3. L'interprétation de McHugh et ses problèmes

Dans cette section, je considère l'interprétation de McHugh et soutiens qu'elle est plus problématique que celle suggérée par Engel. McHugh soutient une explication alternative de la correction doxastique. Il pense que la correction doxastique est une propriété normative *sui generis*, différente des propriétés à la fois déontiques et évaluatives, qu'il appelle adéquation<sup>14</sup>. L'adéquation est une propriété que certaines attitudes ont en ver-

13 Voir en particulier McHugh & Way, 2017.

14 McHugh développe davantage cette interprétation dans McHugh (2014) et dans une série d'articles co-écrits avec Jonathan Way (par exemple, 2016).

tu du fait d'être le type d'attitude qu'elles sont. Les croyances sont adéquates lorsqu'elles sont vraies, la peur est adéquate quand il y a un danger, l'admiration est adéquate quand elle est dirigée vers un objet admirable, et ainsi de suite. L'idée que les attitudes ont une condition d'adéquation constitutive est devenue familière depuis l'émergence des théories des propriétés normatives conçues comme « fitting-attitudes ».<sup>15</sup> Selon McHugh, « lorsque votre attitude est adéquate (« fitting »), qu'il s'agisse d'une attitude de croyance, d'intention, d'admiration, de désir ou de peur, vous ne vous trompez pas en ce qui concerne votre relation au monde » (2017 : 1461). McHugh rejette cependant l'idée (familière pour ceux qui connaissent les théories dites « buck-passing » des valeurs) consistant à analyser l'adéquation en termes de raisons.<sup>16</sup> D'après cette idée, le fait qu'une attitude soit adéquate signifie qu'il y a des raisons suffisantes en faveur de cette attitude. Par exemple, l'admiration envers une personne est adéquate en vertu du fait qu'il y a des raisons d'admirer cette personne (elle est honnête, intelligente, sociable, etc.). Contre ces théories, McHugh pense que nous devrions considérer l'adéquation comme une propriété primitive et analyser la notion de raison en termes d'adéquation.

Plus spécifiquement, McHugh caractérise les raisons comme des prémisses de modèles de bon raisonnement. De tels paradigmes ou modèles de bon raisonnement ont comme prémisses des réponses adéquates et transmettent, dans des circonstances normales, l'adéquation de leurs prémisses aux conclusions qui en découlent : toutes choses égales par ailleurs, ces modèles mèneront de prémisses adéquates à des réponses adéquates. Ces modèles de raisonnement ne sont pas nécessairement instanciés. Ils doivent plutôt être conçus comme des schémas abstraits de bons raisonnements possibles. Dans le cas de la croyance, une raison de croire une certaine proposition est une donnée en faveur de la vérité de cette proposition. Selon cette perspective, que  $p$  soit une raison de croire que  $q$  signifie grosso modo que  $p$  est vrai et que c'est une prémisse d'un bon raisonnement conduisant à une croyance que  $q$  dans des circonstances normales. Un aspect important de cette théorie est que les modèles de bon raisonnement sont « défaisables » en ce qu'ils préservent la vérité de la conclusion dans des circonstances normales, mais peuvent ne pas la préserver dans des circonstances anormales. Cela fait des raisons épistémiques des indications faillibles de la vérité. Il en résulte qu'une croyance peut être étayée par des données suffisantes, et donc par des raisons suffisantes, mais néanmoins être inadéquate (c'est-à-dire fausse).

---

15 Voir Rabinowicz & Rønnow-Rasmussen 2004 pour un aperçu de ces théories et de leurs problèmes.

16 Voir, par exemple, Parfit 2011 ; Scanlon 1998 ; Skorupski 2012.

Ma présentation de la théorie de McHugh, qu'il a développée dans une série d'articles co-écrits avec Jonathan Way,<sup>17</sup> est sans doute assez sommaire et peut-être incomplète. Néanmoins, je pense que ma présentation est suffisamment précise pour en saisir les caractéristiques essentielles et pour la comparer à la position d'Engel. Je pense qu'il y a plusieurs raisons de préférer cette dernière à celle de McHugh.

Un premier avantage de la position d'Engel est que nous savons tous très bien ce que sont les idéaux. Les idéaux jouent des rôles importants dans nos vies ordinaires. Nous essayons quotidiennement de nous approcher de différents types d'idéaux (moraux, prudents, esthétiques, etc.). À l'inverse, l'adéquation est un « term of art » qui ne correspond à aucun concept ordinaire couramment utilisé pour évaluer les choses. Alors que dans nos pratiques évaluatives ordinaires nous reconnaissons clairement et mobilisons des choses telles que les normes, les valeurs et les idéaux, ce n'est pas le cas de la propriété normative indépendante d'adéquation, et nous ne l'attribuons pas aux attitudes en général. En ce sens, l'appel aux idéaux pour expliquer la correction doxastique est plus motivé, plus parcimonieux ontologiquement et moins *ad hoc* que l'hypothèse d'une notion normative *sui generis* indépendante d'adéquation.<sup>18</sup> Il est également intéressant de noter que les rares fois où nous utilisons le mot « adéquation » dans un sens normatif, ce n'est pas pour désigner une propriété normative irréductible fondamentale censée fonder et expliquer toutes les autres propriétés normatives. Nous l'utilisons plutôt pour désigner la satisfaction de propriétés normatives telles que les valeurs et les normes déontiques. Par exemple, en anglais, nous utilisons « fitting » pour dire qu'une certaine utilisation d'un couteau est *fitting* (valeur attributive) ou qu'un certain comportement est *fitting* (adéquat) dans les circonstances concernées (sens déontique)<sup>19</sup>.

Une autre raison de préférer la position d'Engel est qu'il est relativement facile d'expliquer pourquoi nous devrions nous soucier de nous rapprocher de modèles idéaux. Nous pouvons penser à beaucoup de bonnes raisons pour lesquelles nous devrions ad-

---

17 Voir en particulier McHugh & Way 2016 : §2 pour une présentation très détaillée de la théorie.

18 McHugh et Way tentent de fournir une motivation indépendante pour leur théorie dans McHugh & Way 2016. Leur argument est qu'une approche qui tient l'adéquation pour fondamentale est capable de soutenir une théorie des valeurs en termes de « fitting-attitudes » qui évite un problème bien connu des théories « buck-passing », à savoir « le problème du mauvais type de raison » (Wrong Kind of Reason problem). Leur argument est donc doublement conditionnel : il ne semblera convaincant qu'à ceux qui veulent conserver une théorie des valeurs en termes de « fitting-attitudes » mais qui ne sont pas convaincus par d'autres solutions au « problème du mauvais type de raison ».

19 Notons également que « fitting » a de nombreux usages non normatifs, comme lorsque nous affirmons que la forme d'un certain nuage « fits » (correspond à) celle d'un lapin, ou que les cercles d'un tronc « fit » (correspondent à) l'âge de cet arbre.

mirer les idéaux et essayer de les approcher. Il semble qu'il fasse partie de la notion même d'idéal qu'un idéal soit ce que visent des raisons – autrement, dit, soit une chose que nous avons des raisons de poursuivre. Cela explique aussi pourquoi, par exemple, nous éprouvons du regret lorsque nous ne parvenons pas à atteindre des idéaux, louons ceux qui les atteignent et blâmons ceux qui sont complètement insensibles à leur force normative. Puisque la proposition d'Engel est muette sur la relation entre les raisons et les idéaux, elle est compatible avec l'idée que les raisons sont plus fondamentales et expliquent pourquoi nous devrions nous soucier des idéaux. Nos raisons d'atteindre les idéaux expliqueraient pourquoi nous devrions essayer de nous en approcher, par exemple en ne formant de croyances que si elles sont étayées par des données.

Si toutefois nous suivons McHugh et supposons que les raisons – ainsi que d'autres notions normatives telles que les « oughts », les valeurs ou la justesse – sont dérivatives et séparables de l'adéquation, il y aura des cas dans lesquels nous n'aurons aucune raison d'avoir une attitude adéquate. Mais alors il devient difficile d'expliquer pourquoi nous devrions nous soucier d'avoir des attitudes adéquates en premier lieu. L'adéquation serait un type étrange de propriété normative, qui pourrait systématiquement échouer à nous fournir des raisons pour des attitudes et n'avoir aucune force normative sur nous.

Ce genre de problème reflète le problème de la normativité de la rationalité qu'étudient des philosophes comme Niko Kolodny.<sup>20</sup> Le problème de la normativité de la rationalité est le suivant : si parfois ce que nous avons le plus de raison de faire n'est pas ce qu'il est rationnel de faire, et que ce que nous devons faire est déterminé par des raisons, pourquoi devrions-nous être rationnels ? La conclusion de nombreux auteurs est que la rationalité n'est tout simplement pas normative. Un argument similaire peut être avancé contre la normativité de l'adéquation. Il y a des situations dans lesquelles ce qu'il est adéquat de croire (de craindre, d'entendre, etc.) n'est pas ce que nous avons le plus de raisons de croire (de craindre, d'entendre, etc.). Dans de telles situations, nous devons faire ce qu'il y a le plus de raisons de faire et croire selon les données plutôt que croire ce qui est adéquat. Mais si dans de tels cas il n'y a aucune raison d'avoir des attitudes adéquates, pourquoi devrions-nous nous soucier d'avoir de telles attitudes ? Pourquoi se soucier d'avoir des attitudes adéquates quand l'important est d'avoir des attitudes soutenues par des raisons, des attitudes positivement évaluables ou des attitudes que nous devrions avoir ? McHugh propose une dérivation métaphysique et explicative des rai-

---

20 Kolodny 2005 ; Schroeder 2004.

sons (et d'autres notions normatives) à partir de l'adéquation, mais il ne réalise pas que cette manœuvre prive l'adéquation de toute pertinence normative. Du fait qu'une attitude soit adéquate, nous ne pouvons jamais déduire que cette attitude est bonne, qu'elle est juste, que nous devrions l'adopter, ou que nous avons des raisons de la poursuivre. À cet égard, l'adéquation peut tout au plus fournir le fondement métaphysique et explicatif d'une propriété normative – à la façon dont les propriétés naturelles fondent les propriétés normatives dans une relation de survenance – mais elle n'est pas elle-même normative en un sens régulateur intéressant.

La position d'Engel n'est pas affectée par ce problème dans la mesure où elle ne réduit pas les raisons à des idéaux et n'explique pas les raisons (ainsi que d'autres notions normatives) en termes d'idéaux. Engel peut ainsi soutenir que les idéaux sont normatifs, du moins dans la mesure où il peut y avoir des raisons indépendantes non dérivées de les viser.

#### **4. La rectitude doxastique est-elle un idéal ?**

Dans cette dernière section, j'examine certains problèmes potentiels de la théorie de la correction doxastique avancée par Engel. Ces difficultés portent sur trois aspects de la théorie d'Engel : (i) cette théorie ne semble pas expliquer certains aspects de la normativité épistémique qui semblent caractéristiques de la normativité déontique ; (ii) la notion de correction est rarement liée à celle d'idéal ; (iii) les idéaux normatifs sont pour la plupart attribués à des sujets, personnes, traits de caractère et capacités, pas à des états spécifiques comme les croyances. Mes remarques ne prétendent pas être des objections décisives. Elles consistent plutôt à présenter des difficultés qu'il serait satisfaisant de voir éliminées dans une théorie complète de la correction doxastique conçue comme idéal de la raison.

Un premier souci concerne le fait que la normativité épistémique semble posséder plusieurs marques caractéristiques de la normativité déontique. Par exemple, nous évaluons les croyances selon des propriétés *prima facie* déontiques, comme la justification et la justesse, nous disons que quelqu'un doit croire ceci ou cela, nous critiquons une personne qui a des croyances non soutenues par des preuves et nous blâmons un individu qui croit contre les données dont il dispose. Ces propriétés sont toutes des caractéristiques typiques des domaines déontiques. En revanche, il est rare de rencontrer de telles caractéristiques dans des systèmes normatifs structurés autour d'idéaux. Dans ces systèmes, on rencontre rarement des évaluations négatives telles que la critique et le

blâme. Les évaluations positives telles que l'éloge et l'admiration sont beaucoup plus fréquentes. En général, les idéaux ont une orientation plus positive, dirigée vers l'amélioration et la réalisation de buts importants et pourvus de valeur.

En règle générale, nous louons quelqu'un qui s'approche d'un idéal, mais nous ne blâmons pas quelqu'un qui n'y parvient pas, même si cet échec est assez massif. Par exemple, nous louons les traits de caractère et les comportements qui s'approchent des idéaux de sainteté morale, comme être charitable, aider et être généreux avec les autres, ou être disposé à se sacrifier pour les besoins d'autrui. Mais nous ne blâmons ni ne critiquons quelqu'un pour ne pas avoir de tels traits de caractère ou pour ne pas atteindre de tels objectifs moraux. À l'inverse, nous avons tendance à critiquer une personne ayant des croyances massivement incorrectes, inexactes, non fondées ou déraisonnables. À cet égard, les croyances incorrectes semblent mériter un type d'évaluation négative qui ne peut être facilement associé à une incapacité à atteindre un idéal.

Il convient également d'observer qu'il existe une analogie presque parfaite entre la structure logique interne de la normativité épistémique et celle des autres domaines déontiques. En particulier, les raisons épistémiques, comme les raisons déontiques en général, impliquent des seuils déterminant ce qui est ou non suffisant ou décisif. Comme il peut y avoir des raisons suffisantes ou décisives d'accomplir une certaine action, il peut y avoir des raisons suffisantes ou décisives de former ou de réviser une certaine croyance. Les raisons peuvent être soupesées les unes par rapport aux autres et accroître ou diminuer le poids normatif associé à une action ou une attitude. Dans les domaines déontiques, le poids des raisons peut atteindre des seuils permettant de justifier une action ou une attitude, ou de rendre injustifié l'évitement de cette action ou de cette attitude.

Le domaine évaluatif a une structure normative différente. Il implique une échelle d'évaluations plus fluide. Considérons quelques exemples de domaines évaluatifs, tels ceux des valeurs esthétiques (concernant la beauté et la laideur), des valeurs vitales (par exemple la valeur attachée au fait d'être en bonne santé), des valeurs hédoniques (concernant la valeur du plaisir et la valeur négative de la douleur) et des valeurs techniques et sportives (liées aux capacités et aux compétences dans l'exécution d'actions ou dans la réalisation d'activités). Dans tous ces domaines d'évaluation, il n'y a pas de seuils évidents à partir desquels une chose est bonne ou en dessous desquels elle est mauvaise. Nous sommes plutôt en présence d'une échelle graduelle et continue allant du moins bon au meilleur – de plus pauvre à plus riche, de moins belle à plus belle, de moins quali-

fiée à plus qualifiée, etc. Quel que soit le domaine d'évaluation, nous ne trouvons pas d'évaluations ordinaires corrélées au fait que des seuils spécifiques sur l'échelle de l'évaluation aient été atteints. Il n'y a pas beaucoup de sens à parler d'un degré « justifié » de beauté ou de santé.

Dans un système normatif fondé sur des idéaux, ainsi que dans les domaines évaluatifs, nous sommes en présence d'une échelle graduelle et continue allant des pires aux meilleures approximations de l'idéal. Une différence importante entre le modèle de la normativité fondé sur des idéaux et le modèle évaluatif est que, dans le premier, il existe une limite supérieure, l'idéal, déterminant le niveau maximum d'évaluation positive. Néanmoins, dans un tel modèle, il est difficile d'identifier des seuils intermédiaires pour des propriétés évaluatives telles que la justification, ou le caractère suffisant ou décisif de quelque chose. En outre, dans ce modèle, il est possible de faire de la correction doxastique l'idéal positif dont nous devrions essayer de nous rapprocher, mais il est difficile de donner un sens à l'idée d'une évaluation négative absolue comme l'incorrection, du moins si nous ne construisons pas dans le modèle une sorte d'anti-idéal.

Un deuxième souci pour la position d'Engel est que la notion de correction est rarement reliée au fait qu'un idéal ait été atteint. Nous utilisons plutôt la notion de correction pour dire qu'une chose remplit une certaine condition de satisfaction, atteint un niveau d'acceptabilité suffisant, bien qu'inférieur à l'idéal et au surrogatoire. Par exemple, nous attribuons la propriété de correction à un système fonctionnel dès lors qu'il remplit sa fonction, même si ce système pourrait mieux fonctionner ; et nous disons qu'une certaine action ou un certain comportement est correct dans certaines circonstances même s'il aurait pu y en avoir de meilleurs dans ces circonstances. Dans le domaine épistémique, une croyance correcte est une croyance vraie, mais nous pouvons aisément concevoir de meilleurs statuts épistémiques, plus idéaux, pour cette croyance, comme être une instance de connaissance réfléchie ou de compréhension. Des croyances vraies mais déraisonnables sont bien correctes, mais elles ne semblent absolument pas être épistémiquement idéales.

Un troisième souci est le suivant<sup>21</sup> : c'est à l'état de croyance, et non au sujet qui a des croyances, que la correction doxastique peut être proprement attribuée. Mais si la correction doxastique est conçue comme un idéal de la raison, avec une fonction normative capable de régir la conduite d'une personne, alors, à proprement parler, cet idéal ne devrait pas être attribué à la croyance comme état mental, mais au sujet épistémique

---

21 Ce souci m'a été suggéré par un évaluateur anonyme, que je remercie.



qui peut former et réviser des croyances. On peut comparer cet idéal épistémique à d'autres idéaux ayant le même type de fonction normative, tels les idéaux moraux, politiques et prudents, qui portent tous sur des aspects personnels tels les comportements, les capacités ou les traits de caractère. Il faut bien évidemment noter que plusieurs idéaux ne sont pas attribués à des personnes ou sujets : par exemple, on parle d'idéaux esthétiques (œuvres d'art, modèles, etc.) ou d'idéaux fonctionnels (ayant à voir avec la conformité à une espèce, à un type, à une fonction instrumentale ou à une situation (par exemple, une instance idéale de couteau, l'horaire de travail idéal, les vacances idéales)). Mais ces idéaux n'ont souvent pas de fonction régulatrice et normative : l'horaire de travail idéal, ou une instance idéale de couteau, ne sont pas exactement des choses que l'on est censé viser et chercher à atteindre. Les idéaux de ce type ne sont pas capables en eux-mêmes de nous donner des raisons normatives et de régir notre conduite.

J'ai pointé ici quelques difficultés potentielles de l'idée que la correction doxastique est un idéal de la raison. Cependant, je voudrais souligner que je ne considère aucun de ces problèmes comme décisif. J'invite Engel à voir ces difficultés davantage comme des points à clarifier que comme des problèmes réels. Je suis convaincu qu'une théorie complète de la nature des idéaux dissipera au moins certaines de ces difficultés. Je pense que la théorie d'Engel est l'une des approches les plus prometteuses sur la question de la nature de la correction doxastique et de la normativité de la croyance.

## Références

- Boghossian, P. A., « The normativity of content », in *Philosophical Issues*, vol. 13, n°1, 2003, p. 31–45.
- Chrisman, M., « Ought to Believe », in *Journal of Philosophy*, vol. 105, n°7, 2008, p. 346–370.
- Christensen, D., *Putting Logic in its Place: Formal Constraints on Rational Belief*, Oxford University Press, 2004.
- Ellis, B. D., *Rational Belief Systems*, Rowman & Littlefield, 1979.
- Engel, P., « Truth and the Aim of Belief », in D. Gillies (Ed.), *Laws and Models in Science*, London, King's College Publications, 2004, p. 77–97.
- Engel, P., « Belief and normativity », in *Disputatio*, vol. 2 n°23, 2007, p. 179–203.
- Engel, P., « Doxastic Correctness », in *Aristotelian Society Supplementary Volume*, vol. 87, n°1, 2013a, p.199–216.

- Engel, P. , « In Defence of Normativism About the Aim of Belief », in T. Chan (Ed.), *The Aim of Belief*, Oxford, Oxford University, 2013b.
- Fassio, D., Belief, « Correctness and Normativity », in *Logique et Analyse*, vol. 54, n°216, 2011, p. 471-486.
- Fassio, D., « The Aim of Belief », in *Internet Encyclopedia of Philosophy*, 2015.
- Gaultier, B., « On the Alleged Normative Significance of a Platitude », *Ratio*, vol. 32, n°1, 2019, p. 42-52.
- Gibbard, A., « Truth and correct belief », *Philosophical Issues*, vol. 15, n°1, 2005, p. 338–350.
- Gibbons, J., *The Norm of Belief*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- Gl̄uer, K., & Wikforss, Å., « Against Content Normativity », in *Mind*, vol. 118, n°469, 2009, p. 31–70.
- Kolodny, N., « Why be rational? », in *Mind*, vol. 114, n°455, 2005, p. 509–563.
- Kornblith, H., « Epistemic obligation and the possibility of internalism », in A. Fairweather & L. T. Zagzebski (Eds.), *Virtue Epistemology: Essays on Epistemic Virtue and Responsibility*, Oxford University Press, 2001, p. 231-248.
- Kyburg, H. E., « Rational belief », in *Behavioral and Brain Sciences*, vol. 6, n°2, 1983, p. 231–243.
- Littlejohn, C., « A Plea for Epistemic Excuses », in F. D. Julien Dutant (Ed.), *The New Evil Demon Problem*, Oxford University Press, forthcoming.
- Lynch, M., « Truth, value and epistemic expressivism », in *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 79, n°1, p. 2009, 76–97.
- McHugh, C., « The truth Norm of belief », in *Pacific Philosophical Quarterly*, vol. 93, n°1, p. 2012, p. 8–30.
- McHugh, C., « Fitting Belief », in *Proceedings of the Aristotelian Society*, vol. 114, 2014, p. 167–187.
- McHugh, C., « Engel on doxastic correctness », in *Synthese*, vol.194, n°5, 2017, p. 1451-1462.
- McHugh, C., & Way, J., « Objectivism and Perspectivism about the Epistemic Ought », in *Ergo, an Open Access Journal of Philosophy*, vol. 4, n°5, 2017, p. 121-145.
- McHugh, C., & Way, J. « Fittingness First », in *Ethics*, vol. 126, n°3, 2016, p. 575–606.
- Moore, G. E., « A reply to my critics », in In P. A. Schilpp (Ed.), *The philosophy of G.*

E. Moore. Chicago, IL, Open Court, 1942.

- Parfit, D., *On What Matters : Volume One*, Oxford University Press, 2011.
- Rabinowicz, W., & Rønnow-Rasmussen, T., « The strike of the demon: On fitting pro-attitudes and value », in *Ethics*, vol. 114, n°3, 2004, p. 391–423.
- Rosen, G., « Brandom on modality, normativity and intentionality », in *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 63, n°3, 2001, p. 611–23.
- Scanlon, T., *What We Owe to Each Other*, Belknap Press of Harvard University Press, 1998.
- Schroeder, M., « The scope of instrumental reason », in *Philosophical Perspectives*, vol. 18, n°1, 2004, p. 337–364.
- Shah, N., « How truth governs belief », in *Philosophical Review*, vol. 112, n°4, 2003, p. 447–482.
- Shah, N., & Velleman, J. D., « Doxastic Deliberation », in *Philosophical Review*, vol. 114, n°4, 2005, p. 497–534.
- Skorupski, J., « Précis of The Domain of Reasons », in *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 85, n°1, 2012, p. 174–184.
- Smithies, D., « Moore’s Paradox and the Accessibility of Justification », in *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 85, n°2, 2012, p. 273–300.
- Sosa, E., *A Virtue Epistemology: Apt Belief and Reflective Knowledge, Volume I*, Oxford University Press, 2007.
- Staffel, J., « Measuring the overall incoherence of credence functions », in *Synthese*, vol. 192, n°5, 2015, p. 1467–1493.
- Steglich-Petersen, A., « The Truth Norm and Guidance: a Reply to Gluer and Wikforss », in *Mind*, vol. 119, n°475, p. 2010, 749–755.
- Talbot, B., « The Best Argument for “Ought Implies Can” Is a Better Argument Against “Ought Implies Can » », in *Ergo, an Open Access Journal of Philosophy*, vol. 3, 2016, p. 377-402.
- Thomson, J. J., *Normativity*, Open Court, 2008.
- Wedgwood, R., « The aim of belief », in *Philosophical Perspectives*, vol. 16, 2002, p. 267–97.
- Wedgwood, R., « Doxastic Correctness », in *Aristotelian Society Supplementary Volume*, vol. 87, n°1, 2013, p. 217–234.
- Whiting, D., « Should I Believe the Truth? », in *Dialectica*, vol. 64, n°2, 2010, p. 213–224.

- Williamson, T., « Justifications, Excuses, and Sceptical Scenarios », in J. Dutant & F. D. Dorsch (Eds.), *The New Evil Demon*, Oxford University Press, forthcoming.